

L'emploi et le salaire

La phase de négociation sur la réorganisation du travail commence. Lors de la période de concertation, un groupe de travail s'est constitué pour organiser nos revendications en fonction de notre politique globale et de vos attentes. Ainsi, le syndicat revendiquera auprès de la direction en tenant compte de ses indications, à savoir sur :

1. Le travail en équipe alternée de jour.

Force Ouvrière ne cautionnera pas une baisse de salaire et revendique :

- Une majoration capable de **maintenir le salaire.**
- Des **indemnités kilométriques** s'il n'y a pas de transport collectif.
- Qu'une plage de flexible soit possible avant et après l'embauche.
- La **suppression des pauses collectives imposées.**
- De prévenir dans un délai suffisant l'entrée et la sortie dans l'horaire.
- De définir une durée minimale par mois pour le travail en équipe.
- D'avoir une alternance des équipes sur la semaine.
- D'avoir en sortie d'exercice une dégressivité salariale.
- De pallier aux **problèmes de stationnement** pour les personnes d'après-midi.

2. Le temps de travail dans la journée.

Force ouvrière, exige :

- Une **compensation salariale** pour l'augmentation du nombre de jours travaillés.
- La création d'un temps partiel 90%.
- **Un jour de congé supplémentaire.**
- La **suppression des pauses collectives imposées.**
- L'arrêt des 10 jours en heures supplémentaires collectifs de manière à préserver le maximum de semaine à 4 jours.
- **Un volet emploi avec l'embauche des personnels intérimaires et apprentis.**
- De définir un dispositif permettant d'absorber des baisses de charges sectorielles.

3. Le flexible.

Force Ouvrière ne fera pas l'historique du flexible et de sa nécessité mais veut que la direction revoie sa copie et demande :

- Des plages variables étendues.
- La réduction de la plage fixe du repas.
- Le maintien de la capitalisation de 4 jours...
- ... et le **non écrêtage et le paiement de toutes les heures, en heures supplémentaires, au-delà des 4 jours de capitalisation.**

Force Ouvrière n'est pas à l'initiative de cette négociation. Mais conscients des enjeux stratégiques pour la société et donc pour les employés nous acceptons de nous mettre autour de la table. **Notre plateforme revendicative est claire, maintenant vous la connaissez.** Elle est issue de l'écoute de vos représentants sur le terrain et nous ferons tout pour la faire aboutir.

Nous avons deux axes majeurs, celui du bas de la fiche de paye, où personne ne doit y perdre et celui de l'emploi où cette réorganisation ne doit en aucun cas servir de prétexte à un allègement de personnel Eurocopter ou non.

Force Ouvrière, dans son rôle de syndicat majoritaire, est déterminé à peser de tout son poids dans la négociation pour faire aboutir vos légitimes revendications. Nous vous tiendrons informés tout au long des réunions de l'avancement des discussions.